

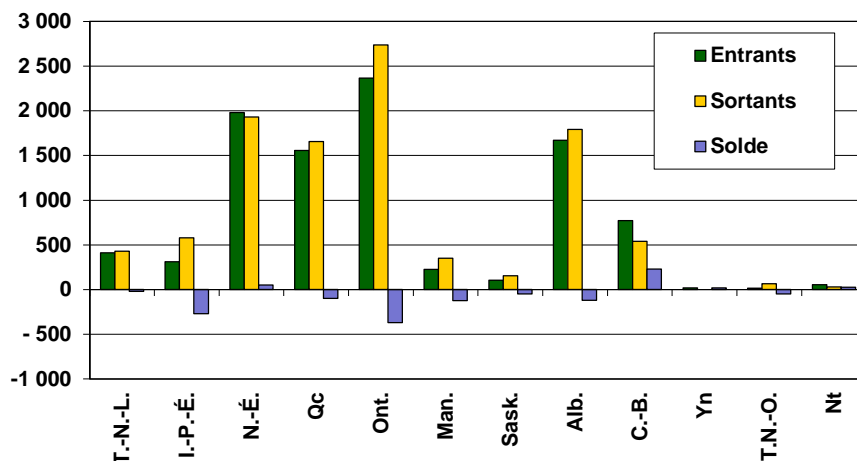
Déplacement de la population du Nouveau-Brunswick entre 2010 et 2011

Mobilité – Lieu de résidence 1 an auparavant indique si la personne dénombrée occupait le même domicile le 10 mai 2011, que celui qu'elle occupait un an plus tôt le 10 mai 2010.

- Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, environ 9 sur 10 Néo-Brunswickois âgés d'un an et plus (89,2 %) occupaient le même domicile en 2011 qu'en 2010. De plus, 9,2 % de la population a déclaré avoir déménagé à l'intérieur du Nouveau-Brunswick entre 2010 et 2011, et 1,3 % de la population a signalé avoir emménagé au Nouveau-Brunswick pendant la même période après avoir quitté une autre province ou territoire. Une petite proportion de la population (0,3 %) a déclaré avoir habité à l'extérieur du Canada un an auparavant.
- Entre 2010 et 2011, 9 480 personnes ont emménagé au Nouveau-Brunswick en provenance d'ailleurs au pays. La plupart d'entre elles sont venues de l'Ontario (24,9 %), de la Nouvelle-Écosse (20,9 %), d'Alberta (17,6 %) et du Québec (16,4 %).
- Au cours de la même période, 10 270 personnes ont quitté le Nouveau-Brunswick pour aller vivre ailleurs au Canada. La plupart d'entre elles ont emménagé en Ontario (26,7 %), en Nouvelle-Écosse (18,8 %), en Alberta (17,4 %) et en Québec (16,1 %).
- En tenant compte des déménagements à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et des emménagements au Nouveau-Brunswick, la province a accusé une perte nette d'environ 800 personnes au cours de la période d'un an.

Les échanges migratoires du N.-B. avec le reste du Canada, 2010 à 2011

Les migrants interprovinciaux âgés de 1 an et plus



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011.